

"CONSTRUCTIONS PUBLIQUES QUELLE DÉMARCHÉ ? QUELLE ARCHITECTURE ?" Compte-rendu de l'Atelier d'élus du 13 mai 2015



La matinée précédant son Assemblée Générale électorale, le CAUE-EIE 82 a organisé son deuxième "Atelier d'élus". Celui-ci, un peu symboliquement, a mis l'accent sur l'architecture des bâtiments publics. Le lieu était particulièrement choisi puisque la municipalité de Mirabel accueillait l'atelier au sein même de sa nouvelle mairie. Quarante personnes, majoritairement des élus communaux, ont participé à ces échanges.

■ INTRODUCTION

Après les mots de bienvenue de **Jacques PAUTRIC, Maire de Mirabel, Etienne ASTOUL, Président du CAUE 82**, ouvre les travaux en félicitant la municipalité pour cette réussite et en insistant sur l'intérêt de l'intervention du CAUE.

Le Directeur, Philippe PIEUX, présente ensuite l'objet de cet atelier, ses intervenants, les modes opératoires. Le premier exercice consiste à demander à chaque participant de répondre par écrit à 3 questions :

- Pour vous, qu'est-ce-qu'un bâtiment public de qualité ?
- En tant que maître d'ouvrage public, quelle est votre attente de la part d'un architecte ?
- Quel sens a pour vous une architecture d'expression contemporaine dans un bâtiment public ?

Puis, les "copies" sont relevées pour exploitation.



■ LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES (MIQCP)

Patrick CHOTTEAU, Secrétaire général adjoint de la MIQCP, intervient alors pour présenter les démarches en faveur du projet architectural d'un équipement public.

Après avoir rappelé le cadre (la Loi de 1977 sur l'architecture...) et le rôle de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, il explicite **les multiples valeurs qui sont portées** (républicaine, urbaine, paysagère, culturelle, sociale...).



Le bâtiment public doit être représentatif. Il doit s'intégrer dans un contexte urbain et paysager. **Il porte une dimension culturelle et il renvoie à une cohésion sociale.**

A travers des ouvrages exceptionnels, mais aussi pour des programmes modestes, Patrick CHOTTEAU montre comment les réponses aux strictes attentes du programme doivent être dépassées par l'architecte. Il insiste sur l'importance de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et de leur bonne articulation mais aussi de **la maîtrise d'usage** dans laquelle les habitants, les usagers, trouvent un lieu d'expression.

"Les concours d'architecture passent par une procédure restreinte qui permet de commander et de choisir un projet". C'est le lien privilégié du débat et du choix.

Les procédures formalisées sont codifiées souvent pour de gros programmes mais des possibilités d'adaptation sont possibles pour des maîtres d'ouvrage publics exigeants.

Cependant, **aucune prestation ne peut être demandée à des maîtres d'œuvre sans juste indemnité de ce travail.**

Enfin, Patrick CHOTTEAU insiste sur la prise en compte du coût d'exploitation et de maintenance pour appuyer **le coût global du bâtiment.**

.../...

■ LA SALLE DES FÊTES DE VARENNES

Alain ALBINET, Maire et **Bernard BOURDONCLE**, Architecte, présentent ensuite la requalification de la salle des fêtes de Varennes pour laquelle la structure a été conservée tout en proposant une transformation radicale en matière d'insertion paysagère, de réécriture architecturale, de qualité d'usage et surtout de rénovation énergétique. Un bel exemple de "recyclage" de bâtiment public des années 60.



■ LA MAIRIE ET LA PLACE DE MIRABEL

Philippe PIEUX et **Alexandre COLOMÉ** rappellent la genèse du projet de la mairie de Mirabel : l'étude de faisabilité du CAUE-EIE 82, confirmant la vétusté de l'ancien bâtiment et la nécessité d'une construction neuve, puis le concours organisé par la SEMATEG.

Jacques PAUTRIC et l'architecte **Xavier LEPLAE** présentent la logique du bâtiment et de son articulation avec la place, côté maître d'ouvrage et côté maître d'oeuvre.



L'architecte précise les multiples approches urbaines, paysagères et environnementales qui l'ont conduit à cette disposition et à ce volume surprenant. **Il insiste sur le caractère économique du projet** et l'équilibre entre les deux espaces bâtis et ouverts.

La couleur et la matière de la façade ont fait l'objet d'une longue recherche. Son diaporama rappelle comment la population a vécu ce chantier exceptionnel.

Le maître d'ouvrage signale que malgré des contestations, sa réélection a confirmé le bien-fondé de ce projet.

■ RETOUR D'ATELIER

Les réponses des élus aux 3 questions posées peuvent ainsi être retranscrites :

- pour la première question, viennent en premier : **la satisfaction des usagers et l'adéquation avec le programme**. L'articulation avec le contexte et la prise en compte du développement durable sont jugés importants ;
- pour la deuxième question : **l'architecte doit faire des propositions innovantes et intégrées**. Il doit respecter la valeur d'usage et être à l'écoute des élus. On attend aussi de sa part une bonne expertise ;
- pour la troisième question : **l'architecture contemporaine doit s'exprimer dans des matériaux et des technologies nouvelles**. Elle doit veiller à l'harmonie et à l'intégration et trouver un lien entre modernité et tradition.

Le programme de la matinée et le foisonnement des interventions n'ont pas permis d'engager un long échange, ce que les participants ont regretté.

L'organisation des prochains ateliers tentera de mieux tenir compte de cette attente.

La matinée s'est conclue par **la visite guidée de la mairie et de la place de Mirabel** avant le partage d'un buffet campagnard.

